Envoyé en préfecture le 16/01/2026
Reçu en préfecture le 16/01/2026
Publié le
ID : 022-212203046-20260112-DCM2026_003-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE SAINT-JEAN-KERDANIEL

EXTRAIT du REGISTRE
DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 janvier 2026

Date de convocation :
06 janvier 2026

Date d'affichage :
06 janvier 2026

Nombre de conseillers :
En exercice 14
Présents 12
Votants 13

L'an deux mil vingt-six, le lundi douze janvier à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAINT-JEAN-KERDANIEL, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. Jean-Baptiste LE VERRE, Maire.

Présents : Jean-Baptiste LE VERRE, Stéphane BARBIER, Patrick BOURBLANC, Yann FRABOULET, Laure AUREGAN, Benoit DUCHEMIN, Yvon LE CUN, Pascal LEMARCHAND, Claudie LE MEHAUTE, Magali LISCORNET, Yoann MOTTAIS, Marine SALAÜN.

Absents excusés : Sylvain FRELAUT donne pouvoir à Jean-Baptiste LE VERRE
Mélanie HENRY, non représentée.

Secrétaire de séance : Yvon LE CUN

DCM2026/003 : OUVERTURE DES CREDITS EN INVESTISSEMENT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1612-2 modifié par la Loi 2012-1510 du 29 décembre 2012 – art 37,

Vu la nomenclature M57,

Le budget 2026 n'est pas encore voté, mais certaines opérations pourraient commencer début 2026. Il convient d'autoriser l'ouverture de crédits dans la limite de 25% des crédits inscrits pour chaque chapitre de la section d'investissement au titre de l'année précédente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE l'ouverture de crédits dans la limite de 25% des crédits inscrits pour chaque chapitre de la section d'investissement au titre de l'année 2026 :**

Chapitre	Crédits votés au BP 2025 (hors RAR)	RAR 2024 inscrits au BP 2025 (crédits reportés)	Décisions modificatives votées en 2025	Montant total à prendre en compte	Crédits ouverts par l'assemblée délibérante
Répartition par article des crédits ouverts par l'assemblée délibérante					
Chapitre 204	5 232,50	1 870,00		5 232,50	**1 307,00**
				Article 2041512	1 020,00
				Article 204181	262,00
				Article 20421	25,00
Chapitre 21	38 017,76	0,00	- 1 600,00	36 417,76	**9 104,00**

Envoyé en préfecture le 16/01/2026
Reçu en préfecture le 16/01/2026
Publié le
ID : 022-212203046-20260112-DCM2026_003-DE

				Article 2132	7 304,00
				Article 2183	1 600,00
				Article 2188	200,00
Chapitre 23	83 500,00	138 623,04		83 500,00	**20 875,00**
				Article 231	20 875,00

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Yvon LE CUN

Le Maire,
Jean-Baptiste LE VERRE